

nement ainsi que 55 ministres des Affaires étrangères sont intervenus, y compris le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark.

La délégation canadienne, dirigée par M. Clark, comprenait 15 parlementaires, en qualité d'observateurs, et 20 personnalités ne faisant pas partie du gouvernement, en qualité de conseillers spéciaux. Le Canada était l'un de seulement huit pays à inclure des représentants d'ONG dans sa délégation. L'ambassadeur du Canada pour le désarmement, M. Douglas Roche, remplissait les fonctions de chef adjoint de la délégation. Celle-ci comprenait en outre M. Stephen Lewis, représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies à New York et M. de Montigny Marchand, ambassadeur du Canada auprès de la Conférence sur le désarmement et représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies à Genève.

Dans son intervention du 13 juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures mettait principalement l'accent sur les résultats concrets récemment obtenus en matière de limitation des armements et de désarmement, ainsi que sur la nécessité pour la SENUUD III de compléter et de renforcer ces progrès. M. Clark notait que les Nations Unies ont un rôle important à jouer, mais qu'elles ne parviendront à faire avancer le processus de limitation des armements et de désarmement que si leurs efforts se concentrent sur les méthodes pratiques et sur les questions pour lesquelles un consensus est possible. Le Canada s'est fixé pour priorités dans ce domaine des progrès graduels vers la signature d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le renforcement du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la négociation d'une convention interdisant les armes chimiques, des réductions sensibles des arsenaux nucléaires, la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et la reconnaissance du rôle essentiel de la vérification et des mesures de confiance dans le processus de limitation des armements et de désarmement. À ce dernier égard, M. Clark a attiré l'attention sur une proposition conjointe du Canada et des Pays-Bas demandant qu'une étude soit effectuée par des experts, sous les auspices des Nations Unies, quant au rôle de l'ONU dans la vérification.

Les progrès réalisés en matière de limitation des armements et de désarme-

ment dans le contexte des négociations américano-soviétiques, et particulièrement la ratification du traité FNI au cours du Sommet de Moscou, qui s'est terminé le 2 juin, ont été salués avec satisfaction par presque tous les orateurs et ont exercé une influence profonde et positive sur l'atmosphère de la session extraordinaire. Néanmoins, certaines différences fondamentales d'approche sont devenues évidentes dès le début.

Les désaccords portaient tout particulièrement sur : a) l'orientation générale — la plupart des États occidentaux étaient en faveur d'une approche pragmatique, étape par étape, des questions de limitation des armements et de désarmement, tandis que certains des pays non-alignés, ainsi que dans un moindre mesure les États du bloc de l'Est, préféraient une attitude plus politique mettant l'accent sur les déclarations; b) une tendance générale, de la part des non-alignés, à faire porter la responsabilité des progrès aux États détenteurs d'armes nucléaires, et en particulier aux superpuissances; enfin, c) les différentes conceptions du rôle des Nations Unies dans l'ensemble du processus de limitation des armements et de désarmement, certains pays étant en faveur de son élargissement, d'autres mettant davantage l'accent sur les efforts de négociation aux niveaux bilatéral et régional.

Ces divergences de vue se sont traduites par des désaccords marqués à l'égard de certains problèmes, notamment les suivants : la question de savoir si le document final de la SENUUD I restait valide et devait être réentériné sous tous ses aspects, ou s'il fallait plutôt y voir un document historique pouvant être modifié à la lumière de réalités nouvelles; l'importance qu'il convenait d'accorder au désarmement nucléaire, par opposition au désarmement classique; la nature des relations entre le désarmement, le développement et la sécurité; la nécessité d'assurer un contrôle plus efficace de l'orientation de la recherche-développement en matière d'armements et de la conception de nouvelles armes; l'utilité d'établir des zones exemptes d'armes nucléaires et des zones de paix; l'appui au TNP; l'allure et la nature des progrès réalisés en vue d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ainsi que l'étude de la course aux armements navals et de la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Après deux semaines de délibérations en séance plénière, un Comité général a

été constitué. Ce dernier a établi trois groupes de travail chargés d'étudier les questions de fond inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

**Groupe de travail I** — Examen et évaluation de la situation internationale actuelle

— Évaluation de l'application des décisions de la SENUUD I et de la SENUUD II

**Groupe de travail II** — Évaluation des faits nouveaux et des tendances, y compris les aspects qualitatifs et quantitatifs

**Groupe de travail III** — Mécanismes de désarmement

— Activité d'information et d'éducation des Nations Unies

Au cours de la semaine qui leur avait été impartie, aucun des groupes de travail n'a réussi à s'entendre pour adopter un rapport. Des « documents du président » non consensuels, accompagnés de listes de propositions de modifications, ont toutefois été remis au président du Comité plénier afin de l'aider à préparer une ébauche de document final pour la session extraordinaire.

Après de nombreuses consultations, le président du Comité plénier a rendu son document public à quatre jours seulement de la fin de la session extraordinaire. Malgré certaines difficultés, le Canada s'est félicité dans l'ensemble de l'équilibre et du ton pragmatique de ce document. Le Comité plénier ne s'est pas réuni par la suite avant le dernier jour de la session extraordinaire, alors que l'on s'inquiétait de plus en plus des perspectives de succès. Dans l'interval, le président a tenu des consultations informelles avec un groupe de pays choisis (notamment le Canada). Au cours de ces consultations comme au sein du Comité plénier, des désaccords marqués ont continué à se manifester face à des propositions de modifications multiples et souvent contradictoires.

Constatant, dans la soirée du 25 juin, que des divergences persistaient au sujet de nombreuses parties de la version révisée du « document du président », le Président a levé la séance du Comité plénier et a réuni un petit groupe d'« amis de la présidence », dont faisait partie le Canada, pour de nouvelles consultations. Celles-ci se sont poursuivies pendant la nuit jusqu'à près de 3 heures.

Le délai étant presque expiré, il était clair pour tous les participants que cette réunion informelle constituait la dernière chance de récupération pour la session extraordinaire. Malgré la fatigue générale, un sentiment d'urgence et de